

Mécanismes de Redevabilité - Réfugiés

Région de Diffa, Niger

Juillet 2017

Dans le cadre d'un partenariat avec le Groupe de Travail Sectoriel de Protection à Diffa et le Haut-Commissariat pour les Réfugiés (HCR), REACH a conduit une évaluation de la situation en termes de mécanismes de redevabilité des populations déplacées internes et réfugiées vivant dans la région de Diffa. Cette évaluation visait à mieux comprendre l'existence, l'accès, la fonctionnalité et les besoins de la population déplacée vis-à-vis de ces mécanismes.

Les données ont été collectées par rapport à 416 communautés¹ regroupées en 147 sites de déplacés entre le 20 mai et le 11 juin 2017 à travers des entretiens avec 392 Informateurs Clés (IC), représentant 181 communautés de réfugiés et 235 communautés

de déplacés internes. Dans chaque site, un IC a été choisi par communauté identifiée². Par conséquent, sauf indication contraire, l'unité de mesure utilisée ici est la communauté, et non pas le site de déplacés. Les IC étaient des chefs de villages/Boulamas, représentants des chefs de village/Boulamas ou représentants de la communauté déplacée. Les résultats sont issus des estimations des IC interrogés; ils sont donc indicatifs, et non représentatifs, de la situation des communautés évaluées.

Cette fiche présente les résultats quant aux mécanismes de redevabilité des acteurs humanitaires pour la population réfugiée dans la région de Diffa.

Mécanismes de redevabilité existants

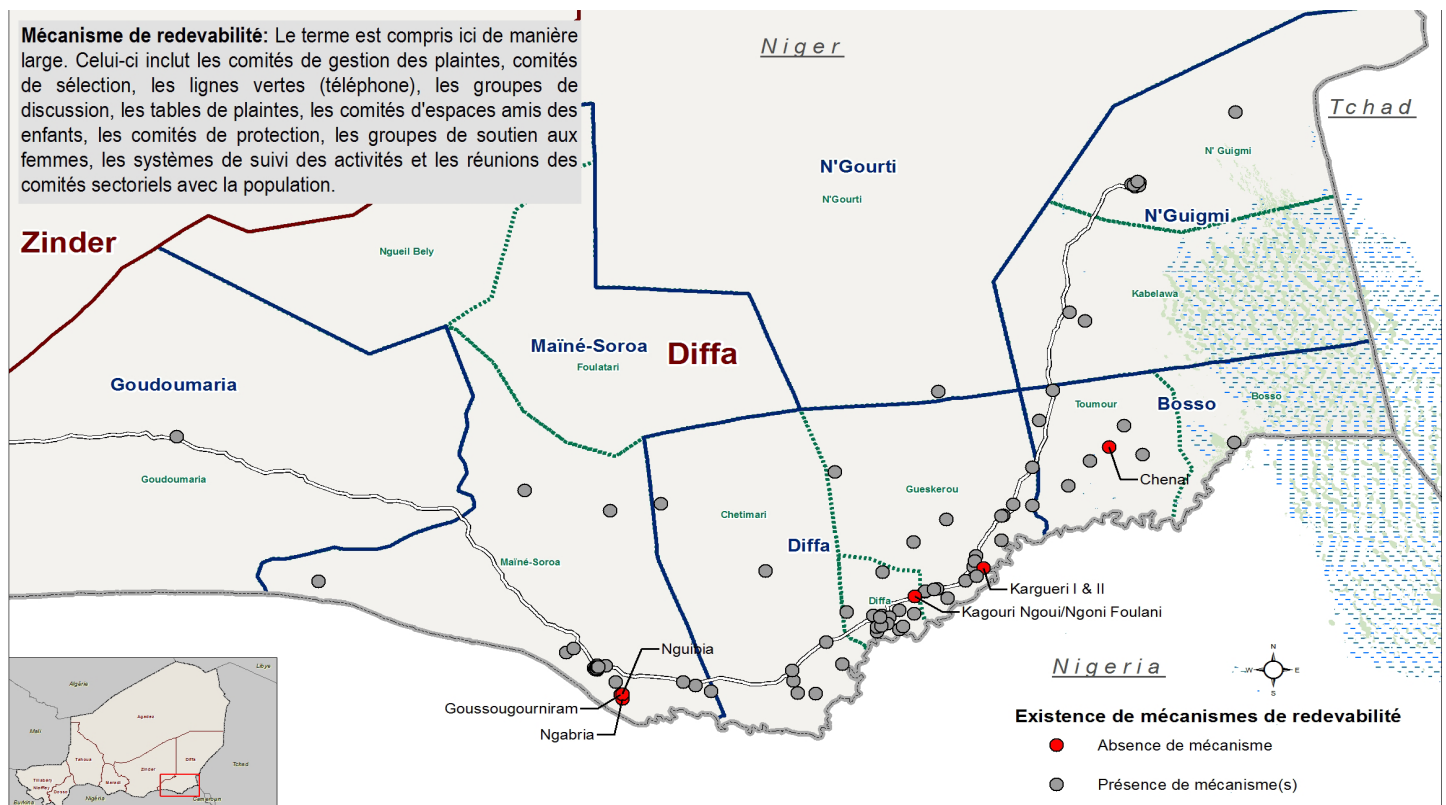
Principaux types de mécanismes de redevabilité existants (# de sites où le mécanisme a été identifié par les IC/ # total de sites de réfugiés évalués)³:

| | |
|-----------------------------------|--------------------|
| 1. Comité de gestion des plaintes | 45/90 ⁴ |
| 2. Comité de protection | 27/90 |
| 3. Comité de sélection | 26/90 |

Principaux acteurs assurant la gestion des mécanismes de redevabilité (# de sites où l'acteur a mis en place un mécanisme/ # total de sites de réfugiés évalués)³:

| | |
|------------|--------------------|
| 1. CARE | 13/90 ⁴ |
| 2. IRC | 9/90 |
| 3. Karkara | 6/90 |

Carte: Existence de mécanismes de redevabilité dans les sites de réfugiés évalués⁵



¹ Une communauté est un groupe de personnes partageant des caractéristiques communes telles que la culture, l'origine et/ou la langue.

² Le nombre total d'IC ne correspond pas exactement au nombre total de communautés réfugiées et déplacés internes. En effet, en l'absence de chefs de village ou de Boulamas représentant ces deux types de population, les chefs de village ou Boulamas représentant la population hôte, mais gérant les affaires des populations déplacées, ont été interviewés. Certains de ces IC peuvent donc représenter les deux types de populations - réfugiés et déplacés internes - à la fois.

³ Les IC avaient la possibilité de choisir plusieurs options pour cette question.

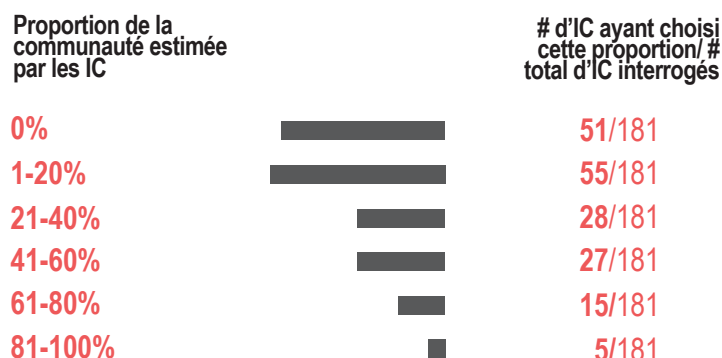
⁴ Le total correspond au nombre de sites évalués où des réfugiés ont été identifiés. Il est inférieur au nombre de sites de déplacés visités au total.

⁵ Sources : Enquête IC REACH et mapping des mécanismes de redevabilité du Groupe de Travail Protection Diffa

Mécanismes de Redevabilité - Réfugiés

Connaissance des mécanismes de redevabilité

Proportion de la communauté sachant utiliser des mécanismes de redevabilité en cas d'insatisfaction/mécontentement vis-à-vis des services de base :



Fonctionnalité des mécanismes de redevabilité

Parmi les communautés sachant utiliser les mécanismes et en ayant fait l'utilisation :

- 80%** des communautés ont vu leurs plaintes/suggestions prises en considération.
- 63%** des communautés ont reçu un retour par rapport à leurs plaintes/suggestions.
- 57%** des communautés ont vu une amélioration de leur situation suite à leurs plaintes/suggestions.

Autonomisation des populations

Principales activités en dehors de l'assistance humanitaire étant susceptibles de répondre aux besoins fondamentaux de la communauté² :

1. Petit commerce 94/181
2. Culture agricole 82/181
3. Aucune 51/181

Parmi les 130 communautés pour lesquelles une activité a été identifiée, **122** ont été estimées comme étant en mesure de mener ces activités dans la région de Diffa.

Parmi les huit communautés ayant été estimées ne pas être en mesure de mener ces activités, les principaux obstacles identifiés par les IC sont² :

1. Manque de semences 4/8
2. Insécurité 2/8
3. Accès limité aux champs 2/8

Utilisation des mécanismes de redevabilité

Parmi les communautés sachant utiliser des mécanismes de redevabilité, proportion estimée des communautés en ayant fait l'utilisation :

46%

L'utilisation des mécanismes par les communautés a été faite principalement vis-à-vis des services et via les types de mécanismes suivants² :

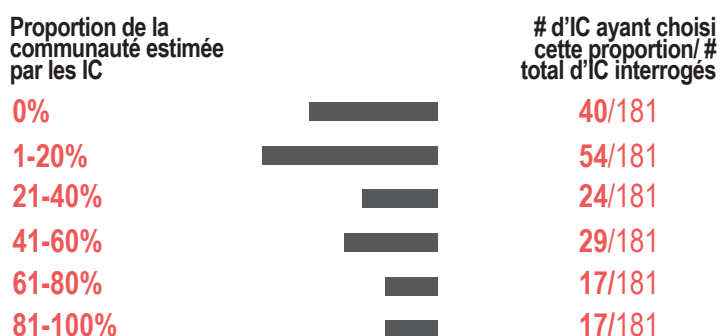
| Mécanismes de redevabilité | Services |
|----------------------------------|--------------------|
| 1 Comité de gestion des plaintes | Aide alimentaire 1 |
| 2 Comité de sélection | Eau 2 |
| 3 Groupe de discussion | Santé 3 |

Principales raisons pour lesquelles la communauté n'a pas utilisé les mécanismes² :

1. Mécanismes de plainte/suggestions indisponibles 33/181
2. Manque de confiance dans son efficacité 24/181
3. Peur (ex. : de représailles) 7/181

Participation des populations

Proportion de la communauté estimée par les IC comme étant impliquée dans le processus décisionnel⁶ :



Principaux services où la population déplacée est impliquée dans le processus décisionnel selon les IC² :

1. Aide alimentaire 95/181
2. Eau 71/181
3. Santé 59/181

⁶ Processus de prise de décision, que ce soit dans l'évaluation des besoins humanitaires ou dans l'implémentation de la réponse humanitaire.